

### ***Déclaration de la SIE – Avril 2020***

La Société internationale d'ergologie, qui depuis plus de dix années étudie le travail et plus généralement les activités humaines dans le monde, appelle à une grande vigilance sur les conditions dans lesquelles sont prises les mesures de politiques médicales et sanitaires dans les divers pays affectés par la pandémie due au coronavirus. Le souci de la santé au travail ne doit pas passer au second plan derrière des exigences économiques, incompréhensibles lorsqu'elles visent le maintien des profits, et non pas la continuité de la vie collective : les droits élémentaires du travail ne sauraient être remis en cause, et chacun comprendra qu'on ne peut obliger personne à se rendre sur son lieu de travail sans que toutes les mesures de précaution ne soient prises.

La Société internationale d'ergologie demande à tous les acteurs économiques, sociaux et politiques de mettre le travail au cœur de leurs réflexions, d'œuvrer ensemble à délimiter quels sont les secteurs essentiels à la vie collective, et de veiller à ce que les personnes dont on souhaite qu'elles continuent à travailler soient directement associées à la définition des conditions qui garantiront le respect des mesures de précaution dans l'exercice de leur activité.